



Depot de bilan /risque pours le gerant

Par **jessy76**, le **01/10/2009** à **17:16**

Bonjour,
je suis devenu gérante par cession de part en aout 2007 d'une société en difficulté crée en mai 2006. Malgré tous mes efforts je n'arrive pas à la redresser.
je les mise en vente mais avec des bilan déficitaires je ne me fais pas d'illusions.
Est ce que je risque d'être inquiété en perso si je cesse mon activité.
Il me reste tout de même 60000 de credit avec un nantissement sur le fond
+ 20 000 euros de dettes diverse:tva,loyer,charges....
(la 1ere gérante est toujours caution sur le prêt)

merci

Par **jeetendra**, le **01/10/2009** à **18:12**

[fluo]CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - MARSEILLE - PROVENCE[/fluo]
9, la Canebière
13001 MARSEILLE (France)
Téléphone : (33) 04 91 39 33 33
Télécopie : (33) 04 91 91 42 25

[fluo]TRIBUNAL DE COMMERCE (GREFFE) - MARSEILLE[/fluo]
2, rue Emile Pollak
13006 MARSEILLE (France)
Téléphone : (33) 04 91 54 70 40

Bonjour, vous avez absolument besoin d'un accompagnement juridique (liquidation), contactez la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, également le Tribunal de commerce (liquidateur), adresses ci-dessus, courage à vous, cordialement